

« Je m'interroge sur la transmission de nos bois. »

Témoignage d'un propriétaire qui sait où trouver des réponses.



Mme Doret

Bertrand Doret

Bertrand Doret gère la forêt familiale en Berry. Il suivra en décembre la formation sur les Groupements Forestiers (GF). Il nous explique ce qu'il en attend.

Présentez-vous

J'ai 34 ans. Je suis kinésithérapeute. Petit, j'allais souvent dans les bois de mon grand père. A sa mort ils ont été **divisés entre ses enfants** ; ma mère a hérité de 66 ha. J'ai un frère et une sœur mais je suis celui qui s'intéresse le plus à la forêt, alors c'est moi qui m'en occupe. J'ai suivi plusieurs formations Fogefor : initiation, reconnaître les essences, rédiger son plan de gestion... Elles m'ont permis de voir nos bois autrement. Je gère la propriété et je m'occupe des petits travaux (marquage des éclaircies, cloisonnements, suivi des coupes de bois de chauffage...). Mais je confie la vente

des grumes à un gestionnaire.

Pourquoi vous inscrire à la formation GF ?

Je voulais la suivre depuis longtemps ; j'en ai eu connaissance lors d'une réunion d'information et par cette revue. Mais je n'ai jamais pu, faute de place ou de disponibilité.

Je m'interroge sur la transmission de nos bois. Je crois qu'après décès du propriétaire ils tombent dans l'indivision entre ses enfants. Si l'un d'eux veut vendre, les autres doivent racheter sa part sinon c'est toute la forêt qui devra être vendue et qui quittera la famille. Le GF est peut-être la solution pour éviter cette issue.

Je sais que les Fogefor sont toujours **intéressants** et **sympathiques**. Une fois de plus ils m'épauleront pour avoir des réponses.

Quelles sont vos attentes ?

- Comment **perenniser le patrimoine**, sans devoir le morceler ou le vendre ? Quelle protection apporte le GF ?
- Y a-t-il des **intérêts fiscaux** à constituer un tel groupement ?
- Le GF peut-il inclure des personnes extérieures ? Avantages et limites d'ouvrir le capital ? En effet j'ai des amis qui aimeraient investir en forêt mais ne peuvent pas en acheter. Mes parents sont plutôt réticents à l'entrée d'étrangers. Comment trouver le bon

compromis ?

- Quelles sont les **contraintes administratives** ? J'ai peu de temps à consacrer à nos bois ; je ne souhaite pas le passer sur la paperasse.

- Quels sont les **frais occasionnés** ?

Mes parents ne voient pas l'intérêt du GF et sont un peu réticents à l'ouverture à d'autres personnes. Alors j'aimerais suivre cette formation avec ma mère pour qu'elle comprenne mieux les options possibles puis pour en discuter avec mon père, mon frère et ma sœur.

*Propos recueillis par Christine POMPOUGNAC
Ingénieur au CRPF*

PROCHAINE FORMATION

COMMENT TRANSMETTRE SON PATRIMOINE BOISÉ ?

Transmettre sans diviser. La création d'un Groupement Forestier a-t-elle de l'intérêt et comment faire ?

9 et 16 décembre (stage de 2 jours)

Lieu : Orléans

Prix global : 70 €/personne

N'hésitez pas : Renseignez-vous et Inscrivez-vous dès aujourd'hui.

Contact :

Antoine de LAURISTON
(CRPF et FOGEFOR du Centre) :
02 38 53 78 04 ou 06 14 52 88 38
ou fogeforducentre@crpf.fr